



L'ADN Dauphine (*Association Droit Notarial Dauphine*)
et la promotion 2021-2022 du Master 2 de Droit notarial,
sous la direction de Madame le Professeur Anne KARM,
ont le plaisir de vous convier à leur conférence sur le thème :

NFT et œuvres d'art numériques : enjeux juridiques et fiscaux

Conférence animée par :

Maximilien
AGUTTES

Responsable du
développement
chez AGUTTES,
maison de vente
aux enchères à
Paris

Maître Benoît
COUTY

Avocat à Paris,
*Fondateur du
Museum of CryptoArt*
Co-fondateur *Ox4rt*,
*société de conseil en
cryptoart / NFT*

Maître Ophélie
DANTIL

Avocate à
Clermont-Ferrand
et à Paris,
*spécialisée en
droit fiscal et
marché de l'art*

Maître Rachel
DUPUIS-BERNARD

Notaire à Gray,
*Présidente de la 1ère
commission du
117ème Congrès des
notaires de France,*
*"Le Numérique,
l'Homme et le Droit"
(Nice 2021)*

Maître Cédric
POMMIER

Notaire à Albertville,
*Président de la 2ème
commission du
117ème Congrès des
notaires de France,*
*"Le Numérique,
l'Homme et le Droit"
(Nice 2021)*

Maître Xavier
PRÈS

Avocat associé à
Paris,
Cabinet VARET-
PRES-KILLY,
*spécialisé en
droit de la propriété
intellectuelle,
Docteur en droit*

Mercredi 8 juin 2022

Université Paris Dauphine

Salle Raymond Aron - 2ème étage, accès par
l'escalier principal dans le hall d'entrée

Accueil à partir de 17h30 ([pour y accéder, cliquez ici](#))

Conférence en présentiel à 18h

Suivie d'un moment de convivialité

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Avant le 2 juin

Lien d'accès avec le QR CODE

Cette conférence entre dans le cadre
de la formation continue

adn.m213.dauphine@gmail.com

www.adndauphine.com



[ou cliquez ici](#)



L'ADN Dauphine remercie ses partenaires

